

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1850

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20250202. Date de parution : 21 octobre 2025. Annonce numéro : 3092.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

944 743 186 RCS Lyon.

M'CLEAN.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 75, Avenue De l'An 2000, 69290 Craponne.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 108000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Mise à disposition du public de machines à laver le linge, essoreuses, centrifuges, sèche linge ainsi que toute activité pouvant se rattacher au service de laverie automatique..

Adresse : 75, Avenue De l'An 2000, 69290 Craponne.

Précédent propriétaire : 518 858 691 RCS Lyon. **L.V.G.H..**

Date de commencement d'activité : 22 septembre 2025.

Publication légale : Le Publicateur Légal du 3 octobre 2025.

Oppositions : Pour la validité au fonds vendu 75 Avenue de l'An 2000 69290 CRAPONNE et pour la correspondance chez Maître Kassandra GENOVESE, Commissaire de Justice Associée de la SELARL ACR Huissiers - 4 Rue Alfred Kastler - BP 16230 - 14066 CAEN Cedex..

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 22/09/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de Lyon le 25/09/2025, Dossier 2025 00040483 référence 6904P61 2025 05187 Adresse de l'ancien propriétaire : 214 route de Saint Bel Domaine Victoria 69260 CHARBONNIERES LES BAINS - Adresse du nouveau propriétaire : 75 Avenue de l'An 2000 69290 CRAPONNE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..